

---

**DECISION N°: 117.05.2023**

**OBJET : Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au titre de l'appel à projet « Plan 5000 terrains de sports » pour la création d'un espace de Street Workout et fitness dans le quartier du Fonds de Chars à Osny.**

---

**Le MAIRE D'OSNY,**

**VU** le code général des collectivités territoriales notamment son article L.2122-22 26°,

**VU** la délibération du Conseil Municipal n° 065.05.2020 en date du 26 mai 2020, portant délégation d'une partie de ses attributions au maire conformément à l'article L.2122-22 du C.G.C.T, qui prévoit dans son 26° que le maire peut demander à tout organisme financeur, sans aucune limite, l'attribution de subventions,

**VU** le courrier en date du 11 octobre 2022 relatif aux résultats de la candidature de la ville au Centre de Préparation aux jeux olympiques de Paris 2024 (CPJ),

**CONSIDERANT** l'appel à projet « Plan 5000 terrains de sports » de l'Agence Nationale du Sport, portant sur la création d'équipements sportifs légers en extérieur,

**CONSIDERANT** que la commune d'Osny est labellisée terre de jeux (TDJ) et référencée Centre de Préparation aux jeux olympiques de Paris 2024 (CPJ) au titre de la piste BMX,

**CONSIDERANT** que le projet de création d'un espace de Street Workout et fitness dans le quartier du Fonds de Chars à Osny,

**CONSIDERANT** la nécessité de financement des projets de construction d'équipements sportifs sur la ville d'Osny,

**CONSIDERANT** le plan de financement ci-annexé.

**DECIDE :**

**Article 1 :**

**DE SOLLICITER** l'attribution d'une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre de l'appel à projet « Plan 5000 terrains de sports » de l'Agence Nationale du Sport, portant sur la création d'équipements sportifs légers en extérieur, pour la réalisation d'un espace Street Workout et fitness dans le quartier du Fonds de Chars à Osny, au taux de 80% du montant hors taxe de la dépense subventionnable centrée sur l'équipement lui-même sans travaux de VRD, espaces verts, luminaires et mobiliers urbains.

Le montant total de cette opération s'élève à 137 260 € HT. Le montant des travaux des équipements sportifs en accès libre subventionnable (espace de Street Workout et Fitness) est de 126 260 € HT. La subvention sollicitée est de 101 008 € HT ce qui correspond à 80% desdits travaux.

**Article 2 :**

**D'APPROUVER** le plan de financement joint en annexe.

**Article 3 :**  
**DE SIGNER** tous documents s'y rapportant.

**Article 4 :**

**DIT** que la recette correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2023 et suivants.

**Article 5 :**

**PRECISE** que la ville d'Osny s'engage, le cas échéant, à prendre en charge la part de financement non accordée par un partenaire public.

**Article 6 :**

Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, en cas d'acte individuel, ou de sa publicité, et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à OSNY, le **30 MAI 2023**



Le maire

  
Jean-Michel LEVESQUE

MAÎTRE D'OUVRAGE



DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'ESPACE PUBLIC

**Agence Nationale du Sport  
STREET WORK OUT FITNESS FRANCOIS VILLON**

**Plan de financement**

**REPRESENTANT LEGAL DU MAITRE D'OUVRAGE**  
MONSIEUR LE MAIRE JEAN-MICHEL LEVESQUE DE LA VILLE D'OSNY  
Château de Grouchy – 14 rue William Thornley – BP 90014 – 95520 OSNY

**DIRECTION DES SPORTS**  
M DEGRAIN Geoffray  
[j.degrain@ville-osny.fr](mailto:j.degrain@ville-osny.fr)

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'ESPACE PUBLIC**  
Mme ESTEVES Sophie  
[s.esteves@ville-osny.fr](mailto:s.esteves@ville-osny.fr)



## PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

## Détails du coût de l'équipement (investissement)

Nature de la dépense	Montant HT	TVA	TTC
Travaux projet global	133 210,00 €	26 642,00 €	159 852,00 €
Etudes	4 050,00 €	810,00 €	4 860,00 €
<b>Total opération</b>	<b>137 260,00 €</b>	<b>27 452,00 €</b>	<b>164 712,00 €</b>
<b>Dépenses subventionnables totales détaillées ci-dessous :</b>	<b>126 260 €</b>	<b>25 112 €</b>	<b>151 372 €</b>
Street work out et fitness	93 100 €	18 620 €	
Abri connecté	17 000 €	3 400 €	
Etudes	4 050 €	810 €	
Aléas	12 110 €	2 422 €	
<b>TOTAL travaux subventionnables</b>	<b>126 260 €</b>	<b>25 252 €</b>	<b>151 372 €</b>

## Sources de financement

Nature du financement	Montant HT
Agence Nationale du Sport	101 008 €
<b>TOTAL</b>	<b>101 008 €</b>
Reste à Charge à la commune	<b>36 252,00 €</b>

<b>Reste à la charge de la commune</b>	
Dépenses	137 260,00 €
Recettes	101 008 €
Reste à Charge à la commune	<b>36 252,00 €</b>



Jean-Michel LEVESQUE,